

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au à huis clos Centre municipal ce 6 avril 2020 à 18 heures 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - André Roy
Siège #3 - Robert Lessard
Siège #4 - Yvan Paré
Siège #5 - Michel Marcoux
Siège #6 - Milisa Pépin

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Guy Morin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Giguère. M. Dany Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

061-04-2020

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour,
Il est proposé par : Yvan Paré
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 2 mars 2020

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

4.1 - Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. / Présentation des États Financiers 2019

4.2 - Séance du conseil municipal à distance / Achat de iPads et d'étuis clavier

4.3 - Telus Communication Inc. / Mandat de signature

4.4 - Renouvellement contrat d'entretien - André Poulin / Centre Municipal

5 - LÉGISLATION

5.1 - Avis de motion / Amendement au règlement # 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la Municipalité

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Pompier à temps partiel / Embauche de Monsieur Sylvain Drouin

6.2 - Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec / Inscription congrès 2020

7 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

7.1 - Loisirs

7.1.1 - Bénévoles - comité du Baseball mineur Saint-Martin / Assurance MMQP-03-029045.15

7.2 - Complexe Sportif Matra

7.2.1 - Style Musique / Achat d'un système de son pour le terrain de baseball

7.3 - Club Sportif Grande-Coudée

8 - VOIRIE

8.1 - MTMDDET / Réfection d'une section de la route 204 (1ere avenue Est (partie Nord))

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9.1 - Opérateur eau potable / Embauche de M. Marco Fortin

9.2 - Dépôt du bilan annuel 2019 de la qualité de l'eau potable pour la Municipalité de Saint-Martin

9.3 - Dépôt du bilan annuel 2019 de la qualité de l'eau potable pour le club Grande-Coudée

10 - ACCEPTATION DES COMPTES

11 - DIVERS

11.1 - Permis de construction

11.2 - Adhésion des membres du conseil municipal au "Programme d'aide aux employés"

12 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

062-04-2020

3.1 - Séance ordinaire du 2 mars 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - GESTION ADMINISTRATIVE

063-04-2020

4.1 - Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. / Présentation des États Financiers 2019

ATTENDU QUE le rapport des états financiers consolidés dont l'exercice se termine le 31 décembre 2019 est déposé au conseil municipal par le vérificateur externe "Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l." et dûment représenté par Madame Nancy Turcotte;

ATTENDU QUE l'auditeur (Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l.) informe le conseil municipal que les états financiers consolidés ont été préparés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Saint-Martin approuve les états financiers

consolidés et tels que présenté par le vérificateur externe "Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l." et dûment représenté par Madame Nancy Turcotte;

QUE le conseil municipal autorise le Directeur général et Secrétaire-trésorier à signer le rapport financier consolidé pour l'exercice termine le 31 décembre 2019 afin que cedit document soit expédié au MAMH.

ADOPTÉE

064-04-2020

4.2 - Séance du conseil municipal à distance / Achat de iPads et d'étuis clavier

ATTENDU QUE le conseil municipal désire faire l'acquisition de sept (7) iPads 7e génération 10.2 pouces de 32 Go et de sept (7) étuis clavier ultra mince pour iPad 7e génération 10.2 pouces pour être en mesure d'effectuer les séances du conseils à distance afin de respecter les recommandation de distanciation sociale émises par le Premier Ministre Legault;

ATTENDU QUE le coût total d'achat pour les sept (7) iPads 7e génération 10.2 pouces de 32 Go et de sept (7) étuis clavier ultra mince pour iPad 7e génération 10.2 pouces est d'environ 3,550.00\$ (plus taxes)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'acquisition de sept (7) iPads 7e génération 10.2 pouces de 32 Go et de sept (7) étuis clavier ultra mince pour iPad 7e génération 10.2 pouces pour être en mesure d'effectuer les séances du conseils à distance afin de respecter les recommandation de distanciation sociale émises par le Premier Ministre Legault au coût total de plus ou moins 3,550.00\$ (plus taxes)

ADOPTÉE

065-04-2020

4.3 - Telus Communication Inc. / Mandat de signature

ATTENDU QU'une entente de location d'un terrain (bail) doit être conclut entre la Municipalité et Telus Communication Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal mandate M. Dany Poulin, Directeur général, à signer l'entente de location d'un terrain (bail) conclut entre la Municipalité et Telus Communication Inc.

ADOPTÉE

066-04-2020

4.4 - Renouvellement contrat d'entretien - André Poulin / Centre Municipal

ATTENDU QUE le contrat d'entretien du Centre municipal (intérieur et extérieur) entre la Municipalité et Monsieur André Poulin vient à échéance le 30 avril prochain;

ATTENDU QUE Monsieur André Poulin désire renouveler son contrat pour une période d'une année soit du 1er mai 2020 au 30 avril 2020 inclusivement;

ATTENDU QUE Monsieur André Poulin dépose une offre forfaitaire globale au montant de 20,535 \$ annuellement et d'un taux horaire de 18.00 \$ pour les travaux supplémentaires.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le contrat d'entretien soit reconduit pour une année additionnelle soit du 1er mai 2020 au 30 avril 2021 et tel que stipulé à l'entente.

QUE l'offre de service d'un montant forfaitaire de 1,711.25 \$ est acceptée et payée en 12 versements égaux.

QUE cette résolution soit annexée au présent contrat et que le conseil municipal autorise M. Dany Poulin, Directeur général et Secrétaire-trésorier, à revoir et signer pour et au nom du conseil municipal, l'entente pour le contrat renouvelable annuellement.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

067-04-2020

5.1 - Avis de motion / Amendement au règlement # 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la Municipalité

Le conseiller André Roy, donne avis qu'un amendement au règlement intitulé Règlement # 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la Municipalité (avec dispense de lecture) sera adopté à une séance ultérieure. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

068-04-2020

6.1 - Pompier à temps partiel / Embauche de Monsieur Sylvain Drouin

ATTENDU l'offre de service de M. Sylvain Drouin à titre de pompier à temps partiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Sylvain Drouin pour le poste de pompier à temps partiel;

QUE M.Sylvain Drouin sera en poste à compter du 07 avril 2020.

ADOPTÉE

069-04-2020

6.2 - Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec / Inscription congrès 2020

ATTENDU QU'une demande d'inscription est déposée pour le congrès l'Association de Chefs en Sécurité Incendie du Québec 2020 à Laval du 17 au 20 octobre prochain par le directeur du service de Sécurité incendie, soit M. Stéphane Maheux;

ATTENDU QUE le coût de l'inscription, les frais de déplacements et d'hébergement seraient de ± 1300.00 \$, approximativement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise l'inscription au congrès de l'Association de Chefs en Sécurité Incendie du Québec 2020 à Laval du 17 au 20 octobre prochain par le directeur du service de Sécurité incendie pour M. Stéphane Maheux;

QUE les frais d'hébergement et tous les autres frais reliés au congrès soient payés à M. Stéphane Maheux sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

7 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

7.1 - Loisirs

070-04-2020

7.1.1 - Bénévoles - comité du Baseball mineur Saint-Martin / Assurance MMQP-03-029045.15

ATTENDU QUE le conseil municipal désire reconnaître le groupe de bénévoles œuvrant au comité du Baseball mineur Saint-Martin pour le développement de sports et loisirs dans notre communauté afin que ceux-ci soient couverts par une assurance responsabilité à titre de bénévoles au contrat d'assurance MMQP-03-029045.15;

ATTENDU QUE la ressource en loisirs de Saint-Martin M. Steeve Brisson est constamment informé des activités du comité du Baseball mineur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal reconnaît les bénévoles pour le comité du Baseball mineur Saint-Martin;

QUE le conseil municipal demande à la MMQ d'inclure au contrat d'assurance MMQP-03-029045.15 les bénévoles au comité du Baseball mineur Saint-Martin;

QUE la ressource en loisirs soit informée des activités de ce comité.

ADOPTÉE

7.2 - Complexe Sportif Matra

071-04-2020

7.2.1 - Style Musique / Achat d'un système de son pour le terrain de baseball

ATTENDU QUE le système de son au terrain de baseball du Complexe Sportif Matra est désuet;

ATTENDU la proposition d'achat reçue de Style Musique au montant total de 1,466.07\$ (taxes incluses) pour un système de son complet incluant haut-parleur et filage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un système de son complet incluant haut-parleur et filage pour le terrain de baseball du Complexe Sportif Matra au montant total de 1,466.07\$ (taxes incluses) tel que la proposition d'achat reçu de Style Musique

ADOPTÉE

7.3 - Club Sportif Grande-Coudée

État des résultats Février 2020

8 - VOIRIE

072-04-2020

8.1 - MTMDET / Réfection d'une section de la route 204 (1ère avenue Est (partie Nord))

ATTENDU QUE le conseil prévoit débiter les travaux de réfection d'une section de la route 204 Nord (1ère avenue Est);

ATTENDU QUE le conseil municipal demande au MTMDET d'être maître d'œuvre à ce projet vu le manque d'expertise de la municipalité pour la réalisation d'un projet d'une telle envergure.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Roy,

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

de nommer le MTMDET comme maître d'œuvre au projet de travaux de

réfection d'une section de la route 204 Nord (1ere avenue Est), vu le manque d'expertise de la municipalité pour la réalisation d'un projet d'une telle envergure.

ADOPTÉE

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

073-04-2020

9.1 - Opérateur eau potable / Embauche de M. Marco Fortin

ATTENDU l'offre de service de M Marco Fortin à titre d'opérateur eau potable à temps partiel.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de M. Marco Fortin à titre d'opérateur eau potable à temps partiel;

QUE M. Marco Fortin sera en poste à compter du 07 avril 2020.

ADOPTÉE

9.2 - Dépôt du bilan annuel 2019 de la qualité de l'eau potable pour la Municipalité de Saint-Martin

9.3 - Dépôt du bilan annuel 2019 de la qualité de l'eau potable pour le club Grande-Coudée

074-04-2020

10 - ACCEPTATION DES COMPTES

Les comptes du mois de Mars 2020 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par : Milisa Pépin

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de Mars 2020 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:	45 396.02 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE:	41 413.63 \$
TRANSPORT ROUTIER:	70 183.59 \$
HYGIÈNE DU MILIEU:	82 841.08 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE:	0.00 \$
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV.:	3 672.20 \$
LOISIRS & CULTURE:	67 512.54 \$
TOTAL AFFECTATIONS:	8 503.99 \$

Représentant des comptes à payer au montant de 303 757.30 \$ selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

ADOPTÉ

11 - DIVERS

11.1 - Permis de construction

075-04-2020

11.2 - Adhésion des membres du conseil municipal au "Programme d'aide aux employés"

ATTENDU QUE la Municipalité a adhéré au "Programme d'aide aux employés" offert par Innov-Médic le 4 novembre dernier, au coût de 2.95\$ par mois, par

employé, incluant les pompiers à temps partiel, pour aide psychologique, indépendamment de l'assurance médication et invalidité;

ATTENDU QUE la Municipalité désire inclure les membres du conseil, ainsi que le Maire, au programme d'aide aux employés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Paré et résolu à l'unanimité des conseillers présent d'autoriser l'adhésion des membres du conseil ainsi que le Maire au programme d'aide aux employés offert par Innov-Médic au coût de 2.95\$/moi, par personne.

ADOPTÉE

12 - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question dans l'assistance.

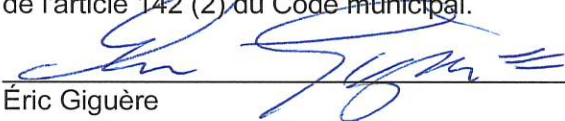
14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par André Roy, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.


ADOPTÉE

Fermeture à 19 hrs 50.

Je, Éric Giguère, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Éric Giguère
Maire



Dany Poulin
Directeur général & secrétaire-trésorier